



ALL THE DETAILS • POUR EN SAVOIR PLUS

Newsletter for the members of the Association of Justice Counsel
Bulletin d'information à l'intention des membres de l'Association des juristes de Justice

Vol. 4, No. 9, April 28, 2011

Vol. 4, No.9, 28 avril 2011

Court Reserves on AJC's Constitutional Challenge To Wage Control Law

The Association's constitutional challenge to the Expenditure Restraint Act was heard by the Ontario Superior Court of Justice on April 19, 20 and 26, with the Honourable Mr. Justice A. Duncan Grace presiding. Extensive submissions were made by both parties, with Andrew Lokan of Paliare Roland acting as counsel for the AJC. At the conclusion of the hearing, court took the matter under reserve. An update will follow when the ruling is released.

La Cour prend en délibéré la contestation de la Loi sur le contrôle des dépenses

La contestation constitutionnelle de la Loi sur le contrôle des dépenses par l'Association des juristes de justice a été entendue les 19, 20 et 26 avril par la Cour supérieure de l'Ontario sous la présidence du juge A. Duncan Grace. Des représentations détaillées ont été faites par les deux parties dont Me Andrew Lokan du bureau d'avocats Paliare Roland qui représentait l'AJJ. À l'issue des audiences, le juge Duncan a pris la cause en délibéré. Nous fournirons une mise à jour dès que la décision de la Cour sera rendue.